



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le programme LIFE 2021-2027



Le nouveau programme LIFE 2021-2027

Objectifs et fonctionnement (1)

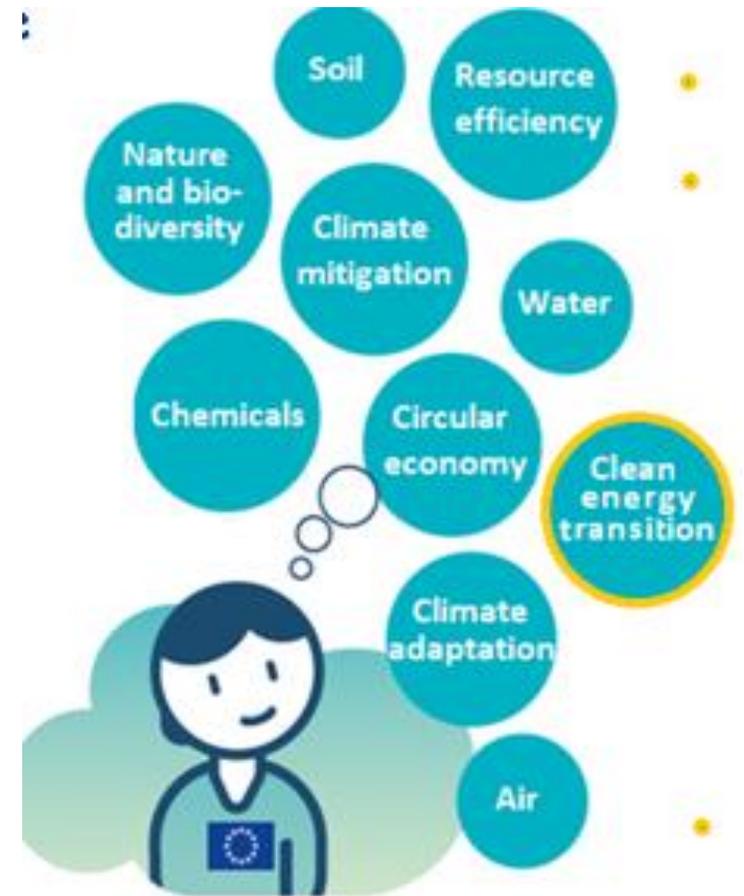
- L'ensemble du programme LIFE contribue à 100% aux objectifs généraux et spécifiques du "Pacte vert pour l'Europe".
- L'unique programme européen dédié exclusivement à l'environnement, la conservation de la nature et l'action climatique.
- Pour la période 2021-2027, un budget de 5,43 milliards € ventilé entre les 4 sous-programmes :
 - Nature et biodiversité : 2,13 milliards d'euros
 - Economie circulaire et qualité de vie : 1,34 milliards d'euros
 - Atténuation du changement climatique et adaptation : 947 millions d'euros
 - Transition énergétique propre : 997 millions d'euros



Le nouveau programme LIFE 2021-2027

Objectifs et fonctionnement (2)

- 2 programmes de travail pluriannuel (2021-2024/2025-2027)
- Financement annuel sur une base concurrentielle selon les critères d'attribution
- Processus d'approbation en deux étapes pour les projets intégrés et les projets environnementaux (note de synthèse du projet puis dépôt du projet complet) – exception pour AAP 2021



Le nouveau programme LIFE 2021-2027

Objectifs et fonctionnement (2)

- **Critères d'éligibilité**

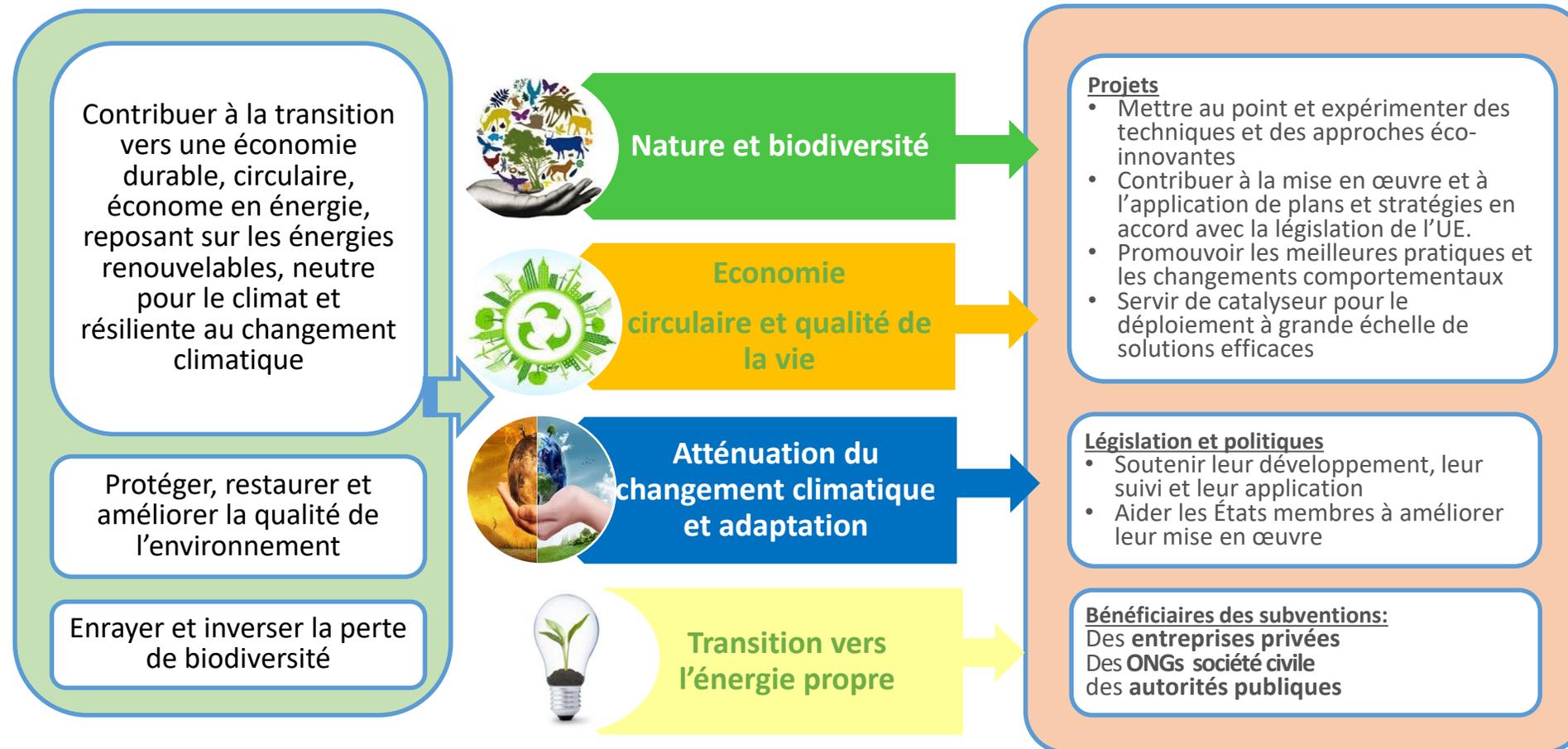
- Entité juridique établie dans un État membre ou un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État
- Conditions de participation des pays tiers (article 6)
- Conditions de participation des entités et exceptions (article 12) :
 - 12.4 Les entités juridiques établies dans un pays tiers qui n'est pas associé au programme LIFE sont exceptionnellement autorisées à participer lorsque cela se révèle nécessaire pour atteindre les objectifs d'une action donnée, de manière à assurer l'efficacité des interventions menées dans l'Union.
 - 12.5. Les entités juridiques établies dans un pays tiers qui n'est pas associé au programme LIFE supportent **en principe** le coût de leur participation.

- **Critères d'attribution**

- Grandes lignes (article 14) détaillées dans le programme de travail pluriannuel

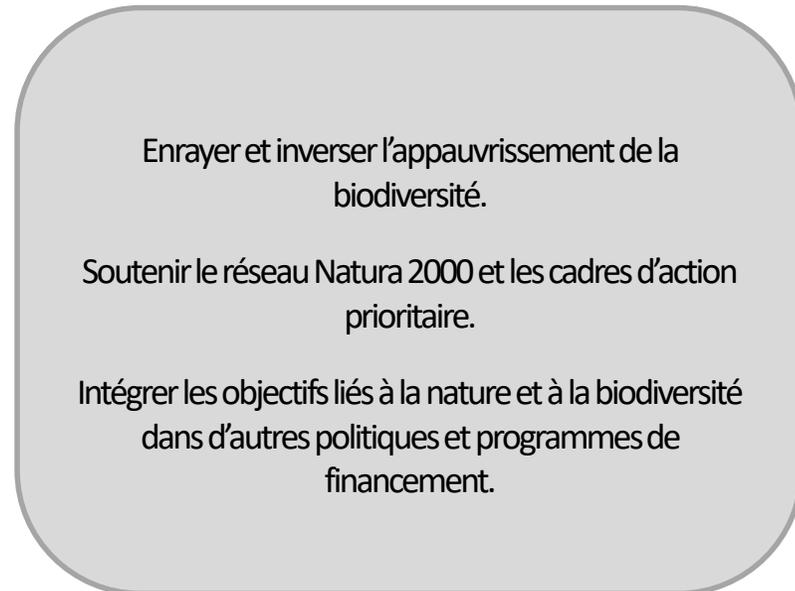
Le nouveau programme LIFE 2021-2027

Objectifs

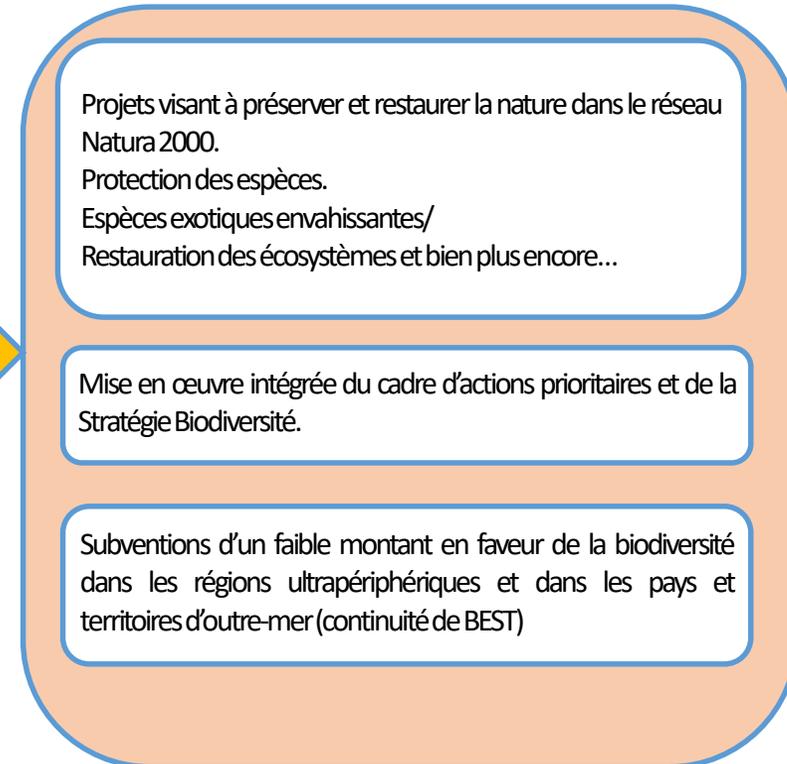


Sous-programme Nature et Biodiversité

Contribution à:



Actions-type



Sous-programme Économie circulaire et qualité de vie

Contribution dans les domaines de:

Economie circulaire, bruit, air, produits chimiques, économie verte et circulaire, accidents industriels, gestion marine et côtière, sols, déchets, eau et environnement urbain.



Actions-type

Soutien aux pouvoirs publics et autres parties prenantes pour la mise en œuvre de la législation de l'UE.

Soutien aux technologies et solutions prêtes à être mises en œuvre dans des conditions proches du marché, à l'échelle industrielle ou commerciale, pendant la durée du projet.

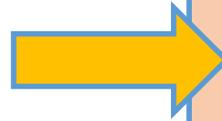
Projets intégrés dans les domaines suivants: air, eau, déchets et économie circulaire (nouveau).
Favoriser le déploiement et l'accès au financement.

Sous-programme Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci

Contribution à:

La transformation de L'Union européenne en une société neutre pour le climat et résiliente au changement climatique notamment au travers de:

l'atténuation du changement climatique
l'adaptation au changement climatique
et la gouvernance



En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique, projets contribuant de manière significative à la mise en œuvre de:

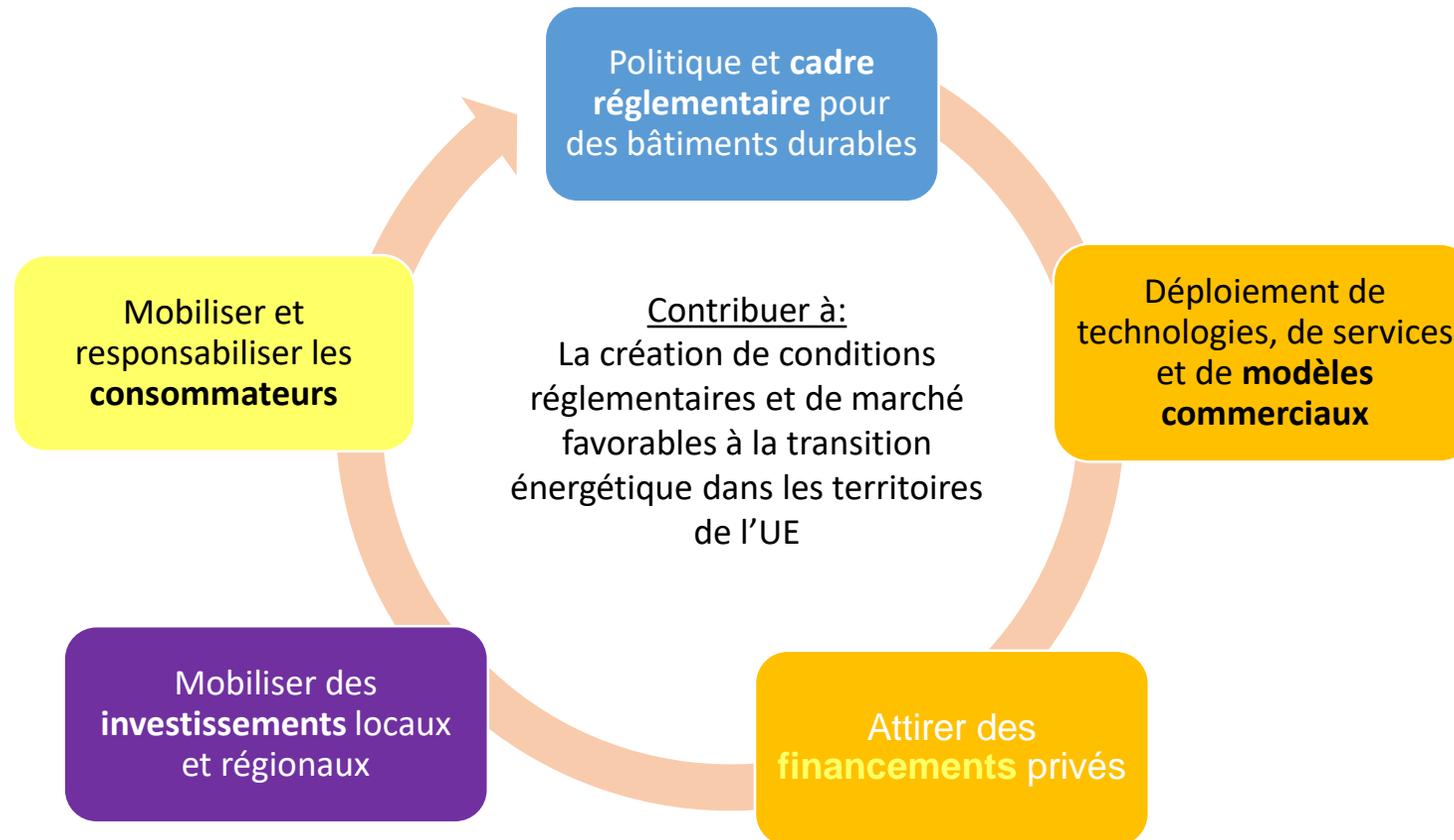
- La politique énergétique et climatique à l'horizon 2030
- Les plans nationaux des États membres de l'UE en matière d'énergie et de climat
- La Stratégie à long terme à horizon 2050 de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie

En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique:

- Projets qui soutiennent la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'adaptation de l'UE et sa déclinaison au niveau national

Sous-programme Transition vers l'énergie propre

prédécesseurs: Programme Énergie intelligente pour l'Europe repris par H2020-SC3-marchés



Type d'activités: développer et diffuser les meilleures pratiques, mobiliser les investissements, améliorer les capacités, lever les obstacles sur le marché, sensibiliser, éduquer, responsabiliser.

Types d'activités financées par LIFE

SUBVENTIONS

- Subventions à l'action:
 - Projets d'action standard (SAPs)
 - Projets stratégiques de protection de la nature (SNAPs)
 - Projets stratégiques intégrés (SIPs)
 - Projets d'assistance technique (TA)
 - Autres actions (OA) – y compris des actions de coordination et de soutien (CSAs) et les financements des actions dans les outre-mer (continuité de BEST)
- Subventions de fonctionnement

AUTRES FORMES DE FINANCEMENT

- Marchés
- Prix
- Opérations de mixage (blending)

Projets d'action standard (SAPs) (1)

- Les projets LIFE 'traditionnels' visent à:
 - Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, méthodes et approches innovantes;
 - Contribuer au socle de connaissances et à l'application des meilleures pratiques;
 - Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique pertinentes de l'Union en matière d'environnement, y compris en améliorant la gouvernance à tous les niveaux, en particulier par un renforcement des capacités des acteurs publics et privés et la participation accrue de la société civile;
 - Servir de catalyseur pour le déploiement à grande échelle de solutions techniques et stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique pertinentes de l'Union en reproduisant les résultats, en intégrant les objectifs connexes dans d'autres politiques ainsi que dans les pratiques des secteurs public et privé, en mobilisant les investissements et en améliorant l'accès au financement.

Projets d'action standard (SAPs) (2)

- Taux de co-financement de 60% maximum sauf pour les projets du sous-programme Nature et biodiversité
 - Jusqu'à 75% pour projets sur Habitats et espèces prioritaires dans la directive Habitat ; Liste d'oiseaux considérés prioritaires par le comité ORNIS ; Habitats et espèces en très mauvais état de conservation (UE-) au niveau biogéographique national et UE ; Espèces menacées liste rouge européenne UICN ; Espèces menacées listes rouges globales UICN (DOMs – TOMs)
 - Jusqu'à 67% pour les projets traditionnels du sous-programme Nature et biodiversité quand la moitié au moins des mesures sont bénéfiques aux espèces et habitats ci-dessus
- Durée maximale de 10 ans.

Projets stratégiques de protection de la nature (SNAPs) & Projets stratégiques intégrés (SIPs) (1)

- Les SNAPs contribuent à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de nature et biodiversité par la mise en œuvre de programmes d'action cohérents dans les Etats membres afin d'intégrer ces objectifs et priorités dans d'autres politiques et instruments de financement;
- Les SIPs mettent en œuvre, à une échelle régionale, transrégionale, nationale ou transnationale, des stratégies ou plans d'actions environnementaux ou climatiques développés par les autorités compétentes des Etats membres en réponse aux exigences de réglementations ou de politiques spécifiques de l'UE en matière d'environnement, de climat ou d'énergie, tout en assurant l'implication des parties prenantes, et en favorisant la coordination et la mobilisation d'autres financements de l'UE, nationaux ou privés (au moins un);

Projets stratégiques de protection de la nature (SNAPs) & Projets stratégiques intégrés (SIPs) (2)

- Ciblent la mise en œuvre de plans et stratégies précis : ceux-ci sont définis dans le programme de travail pluriannuel;
- Exploitent les opportunités de financement offertes par ces autres programmes de financement et d'autres sources de financement, tels que des fonds nationaux, et créent des synergies;
- Taux de co-financement de 60% maximum;
- Durée maximale de 14 ans.

Projets d'assistance technique (TA-PP)

- Les projets d'assistance technique TA-PP soutiennent la préparation de projets stratégiques de protection de la nature et de projets stratégiques intégrés;
- Taux de co-financement de 60% maximum, avec un plafond de 70 000 EUR.
- Durée maximale de 5 ans

Autres subventions à l'action (OA)

- Actions de coordination et de soutien pour la transition vers les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique: types de subvention standards pour le sous programme « Transition vers l'énergie propre »
 - Eliminer les obstacles au marché à travers le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et des connaissances, et la sensibilisation
 - Thématiques définies dans l'appel à projets en fonction des besoins des politiques concernées
 - Propositions avec un cadre strict pré-défini;
 - Implication de plusieurs parties prenantes et de larges consortiums transnationaux;
 - Résultats validés à l'échelle de l'UE, qui viennent alimenter les processus d'élaboration des politiques de l'UE.
- Un régime de subventions d'un faible montant en faveur de la biodiversité (continuité de BEST): subventions de faibles montants (max 100 000 EUR, financé à 100% par l'UE), dans les régions ultrapériphériques et des pays et territoires d'outre-mer, pour la biodiversité ➔ **Appel à projet spécifique à venir**

Rappel sur le programme BEST

- BEST (voluntary scheme for Biodiversity and Ecosystem Services in Territories of European overseas) :
 - Concernait les 34 territoires d'outre-mer européens :
 - 9 Régions Ultrapériphériques
 - 25 Pays et Territoires d'Outre-Mer européens
 - Visait à supporter la protection de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques, y compris l'atténuation et l'adaptation au changement climatique basées sur les écosystèmes
 - Petits projets compris entre 40 000 et 400 000 € financés à 100%
- Pour mémoire, depuis sa création
 - 9 appels à propositions organisés ; 99 projets sélectionnés dont 62 pour la France : protection de la nature, gestion des ressources, restauration d'écosystèmes, valorisation des savoirs traditionnel et culturels, sensibilisation et insertion par l'environnement.
- Investissement total de 9 284 138 euros dont 5 193 560 pour la France
- ➔ Les appels à projets spécifiques RUP/PTOM prennent le relai de ce programme

Portail « Funding & Tenders » (financements et appels d'offres)

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

- Un guichet unique pour la publication des appels à projets, la soumission des propositions et la gestion des contrats de subventions
- Les documents disponibles sur la page des appels à projets :
 - Documents relatifs à l'appel à projets: Call document
 - Formulaire de candidature (« partie B »): Standard proposal template
 - Modèle de convention de subvention: Model of Grant Agreement

Structure de la proposition

- **Part A:** Formulaires prioritairement administratifs > générés à partir des informations du système de soumission (portail web)
- **Part B:** Description technique > à charger en format pdf (+annexes) dans le système de soumission
- **Part C:** Indicateurs clés de performance (key performance indicators)

Portail « Funding & Tenders » (financements et appels d'offres)

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

FAQ : « Vous pouvez soumettre votre projet dans n'importe laquelle des langues officielles de l'UE (le résumé/abstract du projet devra cependant toujours être en anglais). Pour des raisons d'efficacité, nous vous conseillons fortement d'utiliser l'anglais pour la totalité de la candidature. Merci de noter que la convention de subvention, la gestion du projet, le rapportage formel, les livrables clés et toutes les communications avec la Commission Européenne devront être en anglais ».

Possibilité d'enregistrer un projet en mode « brouillon » sur le portail et de le modifier : ne pas attendre la dernière minute, mieux vaut déposer quelque chose d'imparfait que ne rien déposer du tout!

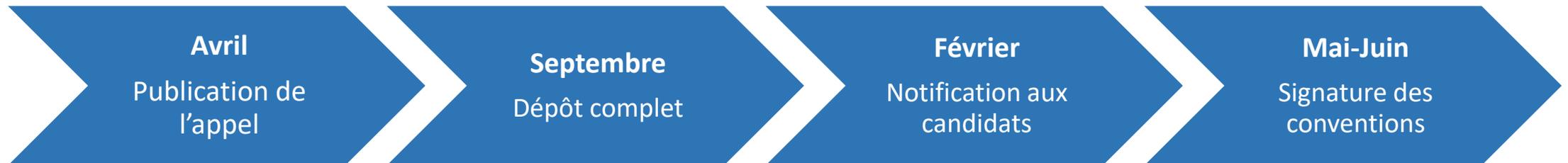
Projets standards et stratégiques intégrés

Calendriers indicatifs (programmation 2014-2020)

SP Environnement



SP Climat



Points de contact nationaux LIFE

- **Gestion directe du programme par la Commission européenne** – via une agence dédiée CINEA
- **3 Points de contact nationaux** au sein du MTE :
 - Nature et biodiversité : Marie-Christine Salmona
 - Economie circulaire et qualité de vie : Leïla Mellouk
 - Climat : Michel Duhalde
 - Transition vers l'énergie propre : *organisation en cours*
- **Une adresse de contact unique** : lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr

Dispositif d'assistance du MTE

- Organisation d'ateliers d'écriture pour le dépôt de projet
- Pour une trentaine de projets par an, dispositif spécifique d'assistance au dépôt de projet, puis à la révision, par un prestataire (Enviropea)
- Candidature ? ⇒ Formulaire de demande d'assistance (description synthétique et préliminaire du projet)
 - à télécharger sur le site du MTE
 - à renvoyer à l'adresse lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr
- Veiller au respect des **consignes en termes de nombre de caractères**
- *NB* : pour 2021, pas d'assistance pour le sous-programme « Transition vers l'énergie propre »
- Après analyse, l'assistance sera attribuée dans la limite des budgets disponibles et commencera entre début août et début septembre 2021 selon les sous-programmes.

Recommandations issues de l'expérience de suivi des projets LIFE par Neemo (1)

- Un bon projet ne se limite pas à l'identification d'une bonne solution technique
- Soignez les aspects liés à l'organisation et à la gestion globale du projet (aussi bien technique, qu'administrative et financière)
- Composition de l'équipe, à travailler en amont => avoir les bons partenaires mais aussi les bons profils dans chaque organisation
- S'assurer que le projet bénéficiera du soutien nécessaire de la hiérarchie
- Ne sous-estimez pas le temps requis pour la coordination, la gestion de projet et le reporting (tout en veillant à ce que les coûts de personnel et/ou sous-traitance restent raisonnables)
- Points de vigilance: Nombre de partenaires, localisation, langue, habitude ou non de travailler ensemble, connaissance des règles du programme LIFE, expérience du/de la coordinateur.trice de projet, turnover, etc.

Recommandations issues de l'expérience de suivi des projets LIFE par Neemo (2)

- Calendrier/planning: prévoir des marges de sécurité
- Veillez à être en capacité de répondre aux exigences de reporting en anglais et de mise en réseau
- Soyez transparents sur les risques/limites du projet et anticipez les risques au maximum
- Assurez un bon équilibre des livrables et jalons dans la proposition
- Ne négligez pas les actions de communication et de mise en réseau: exigences fortes du programme en la matière, et réelles opportunités pour votre projet !
- Promouvoir votre organisation et les résultats du projet => commercialisation, adhésion du public, sensibilisation, etc.
- Créer des synergies avec d'autres acteurs et initiatives => essaimage, partage d'expérience, etc.

➔ Pour plus de détails de la part du consortium Neemo, voir vidéo de l'infoday 2021 sur le site web du MTE, page LIFE

Ressources utiles

- **Site de la Commission européenne** : https://cinea.ec.europa.eu/life_en
[Appels à propositions et lignes directrices](#)
[Foire aux questions](#)
 - **Base de données des projets LIFE**
 - **Page LIFE** sur le site du Ministère de la Transition écologique
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programme-europeen-financement-life#e7>
- ➔ *ces pages seront mises à jour avec les dispositions du programme 2021-2027 lorsque celles-ci auront été arrêtées.*